

**COMMISSION FINANCIÈRE
DU RESEAU SANTE SARINE (RSS)**

**PREAVIS DE LA
COMMISSION FINANCIÈRE**

**relatif au règlement de défense incendie et de secours
du Bataillon Sarine (RDISBat)**

POUR LA SÉANCE DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DU 7 DÉCEMBRE 2022

Lors de sa séance du 18 mai 2022, la Commission financière a reçu M. Jacques Pollet, Directeur Général du RSS, M. Philippe Schneider, Directeur Secours du RSS et Mme Sophie Baumeyer, Cheffe du Service juridique du RSS, qui lui ont fourni les explications complémentaires.

Parmi les adaptations apportées aux statuts du RSS, l'article 10 prévoit l'adoption de règlements nécessaires à la bonne marche du Réseau tel que le règlement de défense incendie et de secours du Bataillon Sarine (BDISBat) qui, en vertu de l'article 72 LFCO, est soumis au préavis de la Commission financière.

Le RDISBat étant avant tout un règlement opérationnel traitant de l'organisation et de la gestion du Bataillon Sarine ainsi que de la défense incendie et de secours du RSS, l'examen de la Commission financière ne porte que sur les articles ayant un aspect financier proprement dit, à savoir les articles 46, 47 et 48 dudit règlement. Les modifications apportées à ce règlement, suite à l'Assemblée des délégués du 1^{er} juin 2022, ne revêtent pas de caractère financier.

La tarification et le paiement de soldes et d'indemnités de fonction étant une pratique déjà existante et de plus, sachant que les tarifs appliqués sont conformes aux recommandations, la Commission financière n'a, dès lors, pas de commentaire particulier d'ordre financier à formuler sur ce règlement. Si ce n'est que la Commission financière a pris note que des directives seront mises en place pour régler de façon efficace et équitable la mise à disposition des services spéciaux pour des manifestations, notamment celle relevant du champ d'action de chaque commandant de compagnie pour ce qui est de son périmètre, prévue à l'article 46 al. 3.

Villars-sur-Glâne, le 21 novembre 2022

AU NOM DE LA COMMISSION FINANCIERE

La Secrétaire



Martine Stritt-Dubey

La Présidente



Mélanie Maillard Russier